

• R A P P O R T 2 0 2 2 •

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS

## /// PRÉAMBULE

Apporter une réponse aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ; telle est la définition originelle du concept de développement durable, explicité pour la première fois en 1987 dans le Rapport Brundtland.

Depuis sa création, en 2014, **le développement durable fait incontestablement partie de l'ADN de notre Communauté d'Agglomération.**

Ainsi, sous l'impulsion du Président et des Vice-Présidents, notre établissement public de coopération intercommunal déploie une politique ambitieuse en la matière, structurée autour de **3 piliers majeurs** :

- ✓ Transition énergétique et valorisation environnementale ;
- ✓ Résilience et préservation de nos ressources naturelles ;
- ✓ Cohésion sociale et dynamisme économique.

Agir concrètement pour protéger le patrimoine exceptionnel de notre bassin de vie, se traduit notamment par :

- La réduction de l'empreinte de notre consommation énergétique en développant des modes de productions alternatifs, locaux et innovants ;
- Le déploiement d'une mobilité décarbonée grâce à la mise en service de bus électriques et, dès 2024, de bus alimentés par de l'hydrogène vert fabriqué localement ;
- L'ambition commune et concrète de gestion autonome des déchets à l'échelle du pôle métropolitain Cap Azur renforcée par l'optimisation de la collecte des déchets sur Cannes Lérins grâce à une nouvelle organisation des services en régie, accompagné par un système d'aide à l'exploitation performant ;
- La protection des habitants et leurs biens contre le risque inondation, renforcée par les nouveaux travaux en 2022 du Plan d'Actions de Prévention des Inondations Cannes Lérins (PAPI).

Autant d'actions déployées quotidiennement avec rigueur et détermination, détaillées dans ce **Rapport Développement Durable 2022.**

# /// SOMMAIRE

## P. 7 / PARTIE I

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

**I** - Innover pour réduire notre consommation énergétique : un plan écologique ambitieux **p.9**

**II** - S'engager en faveur d'une mobilité décarbonée. **p.15**

**III** - Développer les mobilités du quotidien. **p.16**

**IV** - Optimiser la gestion de nos déchets. **p.22**

**V** - Encourager la rénovation énergétique des bâtiments. **p.33**

**VI** - Les actions environnementales du Centre Aquatique Grand Bleu. **p.34**

## P. 34 / PARTIE II

### RÉSILIENCE ET PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

**I** - Protéger les habitants et les biens contre le risque inondation. **p.35**

**II** - Préserver la qualité de l'air, le climat et lutter contre les nuisances sonores. **p.42**

**III** - Préserver nos ressources en eau. **p.44**

**IV** - Soutenir le développement de l'agriculture. **p.48**

**V** - La mer, une ressource à protéger et à valoriser. **p.50**

## P. 52 / PARTIE III

### COHÉSION SOCIALE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

**I** - Déployer des actions aux services des habitants des quartiers prioritaires. **p.53**

**II** - Conduire une opération majeure de rénovation urbaine : « La Nouvelle Frayère ». **p.54**

**III** - Agir localement au service de l'emploi. **p.56**

**IV** - Cohésion et solidarité. **p.60**

**V** - Développer l'industrie créative et favoriser la fertilisation croisée. **p.61**

## /// CHIFFRES CLÉS 2022

**51 M€** D'INVESTISSEMENTS

sur la période 2021-2026 pour lutter contre le risque inondation, dont 5 en 2022

**20 000 M<sup>2</sup>** D'ACQUISITIONS FONCIÈRES

et expropriations des zones les plus à risque pour protéger les populations

**1061** DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ RISQUE INONDATION

réalisés avec le Cabinet Mayane mandaté par l'Agglomération Cannes Lérins.

**204** BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES WIIIZ

implantées à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur et de l'Est Var

**+ 131 %** DE CHARGES WIIIZ

entre 2021 et 2022

**11 015 860** VOYAGES PALM BUS

en 2022

**22** BUS ÉLECTRIQUES

**80** VÉLOS ÉLECTRIQUES ET **5** ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS nouvellement

installés et alimentés par des films photovoltaïques, permettant d'accueillir **60 vélos**

**8000** TRAJETS RÉALISÉS EN COVOITURAGE GRÂCE À KLAXIT

## /// CHIFFRES CLÉS 2022

**125** COMPOSTEURS INDIVIDUELS  
distribués et 15 sites collectifs installés

**637** NOUVEAUX USAGERS  
inscrits au dispositif **Cliiink**

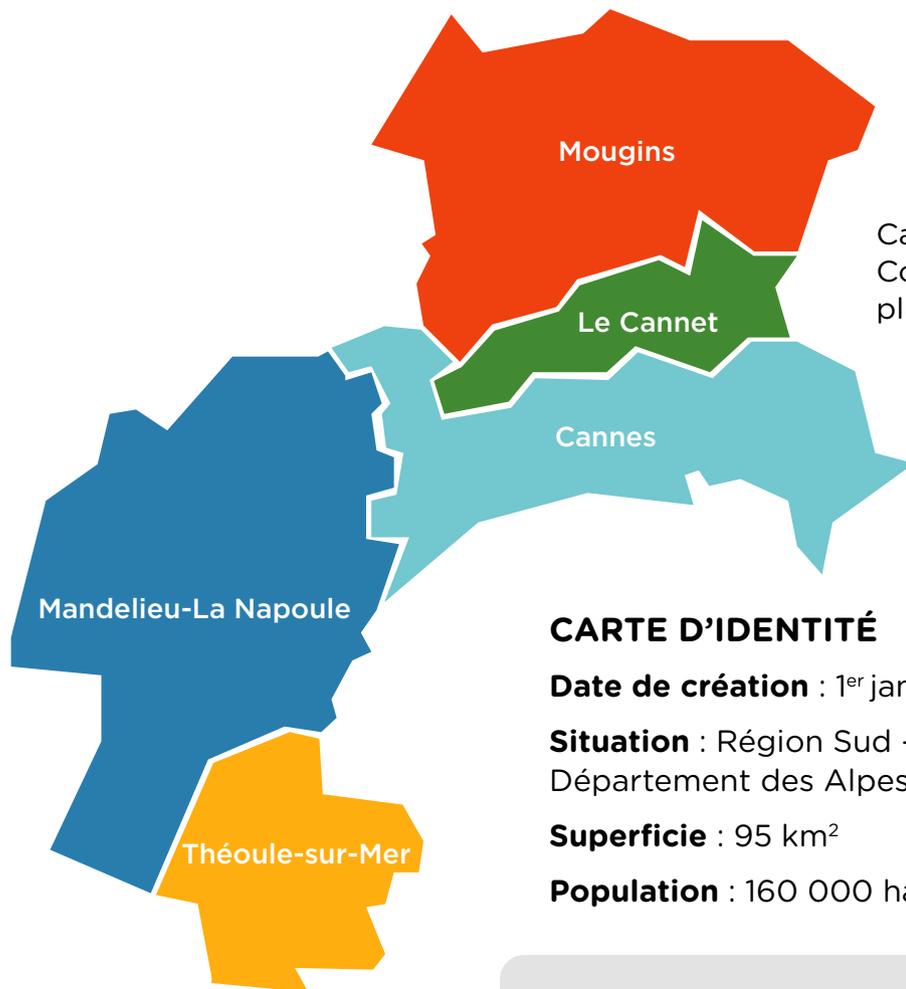
**103** FAMILLES CANNOISES ET **177** COMMERÇANTS  
engagés dans l'**Opération Zéro Déchet**

**3087** ÉLÈVES SENSIBILISÉS  
à la prévention des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire  
(maternelle, primaire, secondaire)

**91 604 tonnes** DE DÉCHETS COLLECTÉS :

- 75 979 T d'ordures ménagères
- 5 882 T de verre
- 10 127 T de tri sélectif
- 426 T de journaux, revues et magazines

## /// CANNES LÉRINS AUJOURD'HUI



Cannes Lérins est aujourd'hui la 2<sup>ème</sup> Communauté d'Agglomération la plus peuplée des Alpes-Maritimes

### CARTE D'IDENTITÉ

**Date de création** : 1<sup>er</sup> janvier 2014

**Situation** : Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur /  
Département des Alpes-Maritimes

**Superficie** : 95 km<sup>2</sup>

**Population** : 160 000 habitants environ

#### **Agglomération Cannes Lérins**

Aéroport Cannes-Mandelieu (Hangar 16)  
277 avenue Francis Tonner - 06150 CANNES LA BOCCA  
cannespaysdelerins.fr

contact@cannespaysdelerins.fr  
Tél. : 04 89 82 27 00 - Fax : 04 89 82 27 20



**PARTIE I**  
**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET**  
**VALORISATION ENVIRONNEMENTALE**

### L'Agglomération Cannes Lérins certifiée par un label unique en Europe, « Ville Durable et Innovante »

**Jeudi 6 juillet 2022, l'Agglomération Cannes Lérins a reçu à Paris le label « Ville Durable et Innovante ».** Cette certification d'ambition européenne, décernée par l'établissement public CEREMA, l'institut de recherche Efficacity et l'université Gustave Eiffel, a pour objectif **d'évaluer et de valoriser les politiques publiques** et les modes de gouvernance mis en place par les collectivités territoriales **en faveur du développement durable.**

Son référentiel, élaboré en cohérence avec les **17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU**, s'articule autour de cinq domaines couvrant l'ensemble des dimensions de la ville durable : **l'innovation - la cohésion sociale et la qualité de vie - la transition économique - la résilience et la gouvernance.** De fait, ce label ambitionne de concurrencer les grandes institutions nord-américaines (LEED for Cities, World Council on City Data) et asiatiques (CASBEE for Cities).

A ce titre, l'intercommunalité a été évaluée sur divers dispositifs mis en place comme le développement de **l'entreprenariat social et solidaire**, l'atténuation des nuisances sonores ou encore la prévention contre **les risques naturels et technologiques.**

Cette recherche de performance publique s'est notamment illustrée récemment à l'échelle de l'Agglomération Cannes Lérins par **sa gestion innovante de la collecte des déchets**, avec son Système d'Aide à l'Exploitation (SAE).

Engagée depuis juin 2020 dans ce processus de labellisation, l'Agglomération fait partie des sept premières collectivités à recevoir cette certification et dont les critères d'évaluation vont servir de référence pour les prochains candidats.



## I - Innover pour réduire notre consommation énergétique : un plan écologique ambitieux

À l'occasion du Conseil des Maires du 9 janvier 2020, un **plan énergie écologique ambitieux a été adopté.**

La transition énergétique constitue en effet une priorité majeure avec le développement d'un plan d'action complet, autour de projets structurants et opérationnels.

### 1. Déployer des réseaux de chaleur et de froid

- **Réseau de chaleur/froid sur les quartiers de la Frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contigües**

Dans le cadre du **programme de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère » à Cannes**, l'Agglomération Cannes Lérins a réalisé une étude sur l'amélioration de la performance énergétique et la faisabilité de la **création d'un réseau de chaleur, alimenté par une chaufferie biomasse** (bois, plaquettes forestières, etc.).

L'étude de faisabilité a ainsi permis d'identifier 25 prospects à raccorder sur les quartiers Frayère, Bastide Rouge et Roubine : bâtiments publics, habitations (résidences, copropriétés, maisons de retraite), établissements scolaires et équipements sportifs.

Une Délégation de Service Public a été lancée en 2022 afin d'assurer la construction et la gestion de cet équipement stratégique.



- **Réseau de chaleur/froid alimenté par les calories générées par les eaux usées**

Le réseau d'assainissement dispose d'un flux d'eaux usées qui recèle, grâce à une température normalement supérieure à 10°C, une quantité d'énergie récupérable et valorisable par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur.

Dès lors, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé une étude de faisabilité pour **évaluer le potentiel thermique du réseau d'assainissement** et la mise en œuvre d'un système de récupération de chaleur, afin d'**assurer une partie des besoins en chauffage et en froid** des bâtiments du site de Thales Alenia Space. Ce site semble en effet propice à la mise en place de ces installations dans la mesure où deux canalisations importantes (respectivement 1250 et 1350 mm de diamètre) y circulent.

L'année 2022 a été majoritairement consacrée à la réalisation nécessaire d'une étude juridique préalable permettant d'identifier et de préciser les modalités de mise en œuvre y compris l'opportunité d'étendre le secteur pouvant être desservi par le réseau de chaleur. Les travaux seront lancés, dans le prolongement des phases de mise en concurrence, courant 2025.

- **Réseau de chaleur/froid et centrale de thalassothermie alimentée par l'eau de mer couvrant les besoins thermiques des bâtiments situés sur la bande littorale dense**

L'avenue de la Croisette représente une véritable vitrine du territoire à l'international. Pour autant, les bâtiments situés sur la Croisette - essentiellement des hôtels de luxe - sont considérés comme des bâtiments très énergivores. Dès lors, l'opportunité de couvrir leurs besoins énergétiques via une source d'énergies renouvelables permet d'améliorer le bilan énergétique du territoire, en valorisant une source d'énergie locale, sur un lieu hautement symbolique.

L'étude de faisabilité a mis en évidence l'intérêt économique pour le raccordement des bâtiments situés le long du boulevard de la Croisette. La solution proposée est la mise en place d'une centrale de production située sur le site de la Roseraie.

La centrale de production disposera d'une puissance calorifique d'environ 6 MW et d'une puissance frigorifique d'environ 5 MW. La production d'énergie pourrait être complétée par l'utilisation des calories des eaux usées circulant sous le boulevard de la Croisette.

Parmi les étapes-clefs de ce projet durant l'année 2022 figurent ainsi le lancement de la consultation de délégation de service public et la tenue de négociations avec les candidats en lice. L'attribution de la délégation de service public est prévue au printemps 2023 avec une livraison des travaux fin 2025.



## 2. Valorisation des boues de la STEP Aquaviva pour la production de biométhane

La STEP Aquaviva assure le traitement de l'eau des communes de l'Agglomération Cannes Lérins ainsi que des communes de Pégomas, Auribeau-sur-Siagne et la Roquette-sur-Siagne.

Le processus de méthanisation, actuellement à l'étude, permettra, non seulement, de **valoriser énergétiquement les boues de la station d'épuration**, mais également de **réduire le volume de déchets à évacuer**.

La réduction du volume des boues constitue, en effet, un enjeu crucial à l'échelle du département, qui manque d'exutoires pour le traitement des déchets.

Ce projet permet donc d'atteindre quatre objectifs :

- La production d'énergies renouvelables et l'autonomie énergétique de la station d'épuration ;
- L'amélioration du procédé de traitement de l'eau et des boues en réduisant le volume de déchets à évacuer ;
- La réduction des coûts de traitement ;
- La diminution du volume de déchets ultimes

L'année 2022 a été ainsi dédiée à la réalisation d'une étude juridique afin de permettre à l'agglomération de se positionner sur les différentes modalités de montage du projet.



### 3. Produire de l'énergie électrique verte à partir de l'hydroélectricité turbinée sur la Siagne

La Communauté d'agglomération a lancé, en 2021, les études de pré faisabilité pour installer une turbine dont la vocation est de produire de l'électricité décarbonée. En première épure, cette unité de production permettrait d'atteindre les 720 mégawatt par an.

En 2022, une étude juridique a été réalisée afin de permettre à l'agglomération de se positionner sur les différentes modalités de montage du projet.



## 4. Le Centre aquatique Grand Bleu, un équipement sportif de grande envergure

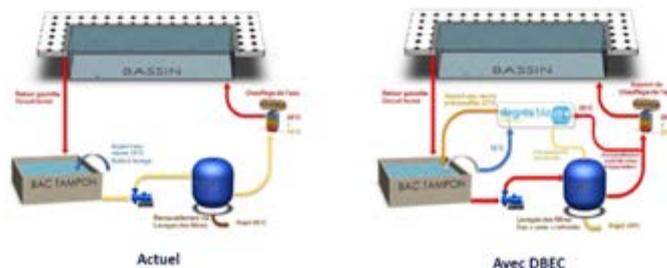
### • Installation d'un échangeur thermique

Le Centre aquatique dispose de 2 bassins découverts chauffés. Un premier de 50x25m chauffé à 27°C et un second de 25x12,5m à 27,5°C. Celui-ci dispose de jets massants et de plaques à bulles.

Dans l'objectif de réduction des consommations énergétiques d'eau et de gaz, la C.A.C.P.L. a fait le choix déterminant d'installer un échangeur thermique. Cette installation intelligente vise à **permettre de récupérer les calories des eaux des bassins renouvelées quotidiennement afin de réchauffer les eaux neuves froides réinjectées dans les bassins.**

Une fois ces eaux refroidies, elles seront stockées dans un bac de rétention qui permettra de faire les lavages de filtres à sable sans utiliser les eaux chaudes des bassins. L'hiver, l'eau de ville à 12°C sera préchauffée à 24°C pour la réinjecter dans le bassin.

Une partie des travaux a été réalisée tout en gardant la piscine ouverte. Ils ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et se sont achevés le 13 février 2023. La piscine n'a fermé ses portes au public que 3 semaines (les semaines 51 et 52 de 2022 et la première de 2023). Ces travaux consistaient à mettre en place 2 modules d'échangeur thermique, l'un sur le bassin olympique et l'autre sur le bassin ludique, l'installation d'un logiciel avec intelligence artificielle, la mise en place d'une bache de stockage d'eau et le remplacement des vannes pneumatiques qui pilotent les lavages des filtres à sable.



### CHIFFRES CLÉS :

- **COÛT** : 272 K€ TTC
- **RETOUR SUR INVESTISSEMENT** : ENTRE 5,9 ET 9,5 ANS EN FONCTION DU COÛT DE L'ÉNERGIE
- **GAIN ÉNERGÉTIQUE SUR LA CONSOMMATION DE GAZ** : 205MGH/AN

## II - S'engager en faveur d'une mobilité décarbonée

- **Densifier le réseau d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables dans le cadre du Plan Climat Énergie du Territoire de l'Ouest 06**

Le réseau WiiiZ, réseau d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques **est le premier projet commun des trois agglomérations** Cannes Lérins, Sophia Antipolis et Pays de Grasse, réalisé dans le cadre du PCET Ouest 06.

Cette initiative, tout en facilitant la mobilité électrique sur un même bassin de vie, permet de répondre aux enjeux de qualité de l'air et de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes. Réalisation concrète de ce travail réalisé de concert, le réseau WiiiZ est opérationnel depuis juin 2018 pour le grand public.

**En 2022, l'offre a été étendue à la Communauté de Communes des Alpes d'Azur et à Estérel Côte d'Azur Agglomération**, témoignant de la dynamique croissante et du succès grandissant de ce réseau.

Ce service WiiiZ présente un taux de disponibilité du parc de 93 %, ce qui le place parmi **les réseaux les plus fiables de France**. En 2022, plus de 73 500 charges ont été enregistrées, soit +131 % par rapport à 2021.

Aujourd'hui, le réseau propose 204 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, dont 58 sur le territoire Cannes Lérins. **Plus de 50 nouvelles bornes vont être installées sur ce nouveau périmètre de WiiiZ en 2023.**

L'implantation de ces nouvelles bornes va permettre de densifier le maillage urbain et encourager l'usage de la voiture électrique pour les particuliers.

L'élargissement du service WiiiZ à deux nouveaux territoires a conduit à faire évoluer en 2022 les tarifs applicables aux usagers du service pour en améliorer la lisibilité et répondre aux besoins des actuels et futurs territoires, s'agissant notamment des spécificités d'usage liées aux parkings-relais (P+R), aux aires de covoiturage, aux stations de ski et aux centre-bourgs, similaires à ceux des zones urbaines, notamment sur le territoire des Alpes d'Azur.

### III - Développer les mobilités du quotidien

#### 1. PALM BUS : un réseau de transport performant et innovant au service du territoire

- Une offre en adéquation avec les rythmes de vie...

Au cœur de l'été, du 8 Juillet au 31 août, l'offre des lignes structurantes A-1 et 2 a été repensée pour mieux répondre aux rythmes estivaux. Le nombre de départs proposés en milieu de matinée, comme en fin d'après-midi, a ainsi été sensiblement renforcé.

Le même principe a été appliqué aux lignes **PALM NIGHT**, avec des trajets supplémentaires en première partie de soirée, entre 20h30 et 23h00, là où la demande est particulièrement forte en été.



#### ...et cohérente avec les bassins de vie

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2022 marque **la mise en service de la nouvelle ligne n°18 du réseau PALM BUS**, jusqu'alors exploitée par le réseau SILLAGES. Elle relie la Gare Routière de Mandelieu aux communes de Pégomas et de La Roquette sur Siagne. Cette ligne transversale entre les territoires de la CACPL et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) facilite les déplacements le long du bassin de vie de la Vallée de la Siagne.

À l'occasion de son intégration au réseau PALM BUS, cette ligne, exploitée dans le cadre d'une convention partenariale avec la CAPG, a bénéficié d'un parcours unique plus lisible et d'une offre constante tout au long de l'année.

### • Un succès confirmé pour les navettes estivales vers les plages

À l'initiative des communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule, les navettes estivales gratuites, facilitant l'accès aux plages, ont été reconduites et ont connu un franc succès.

Les navettes « **Bocca Cabana** » et « **Moure Rouge** » ont facilité l'accès aux plages cannoises du 21 juin au 11 septembre. Les 4 véhicules - dont 3 électriques - affectés à ces dessertes ont enregistré 48 674 voyages (soit +34,7% par rapport à la période équivalente en 2021).

La navette « **Mimoplage** », reliant plusieurs quartiers de Mandelieu au littoral de La Napoule, a compté 109 784 voyages du 25 juin au 4 septembre (+ 98% par rapport à 2021). Son offre a été complétée par la nouvelle navette « **La Littorale** », parcourant tout le bord de mer de Mandelieu-La Napoule et sur laquelle ont été dénombrés 4 830 voyages.



### • Une flotte plus moderne et plus propre

Dans le cadre du programme de transition énergétique, l'année 2022 a vu l'arrivée de **10 nouveaux véhicules électriques sur le réseau PALM BUS** - 8 bus dits « standards » et 2 bus de « moyenne capacité » - portant ainsi à 22 le nombre de véhicules électriques présents sur le parc au 31 décembre 2022 (soit 21,7% du parc).



**Deux nouveaux minibus thermiques de 29 places, plus respectueux de l'environnement, ont également rejoint le parc en 2022.**

### • Faciliter encore l'accès au réseau de transport : payer son titre par carte bancaire sur le valideur

Dans la continuité des précédentes évolutions billettiques telles que la mise en place de boutique en ligne et de l'application mobile délivrant des « e-ticket », PALM BUS a déployé une innovation commerciale en avril 2022. **Il est désormais possible d'acheter son titre de transport « 1 voyage » directement avec une carte bancaire sans contact** (paiement EMV). Il suffit de présenter, sa carte bancaire directement sur le valideur, à la montée dans le bus.

Cette opération permet de voyager aussi bien en « solo » qu'à plusieurs. Un portail spécifique, sur le site internet palmbus, permet à l'utilisateur de suivre ses consommations et validations, et de télécharger ses justificatifs.



Ce dispositif simplifie l'usage du réseau : inutile de penser à acheter son titre à l'avance, plus besoin de monnaie à donner au conducteur ou de créer un compte sur l'application mobile pour acquérir un « e-ticket ». La carte bancaire devient un titre de transport à part entière.

**De mai à décembre 2022 on a compté 358 914 achats de titres « 1 voyage »** par ce canal, soit 16,2% des ventes totales de titres « 1 voyage ». Cette simplicité d'accès au réseau séduit notamment la clientèle occasionnelle et touristique, ce ratio s'établissant à 18% au mois d'août et même à 20,4% en décembre.

### • Une fréquentation au zénith

Malgré un contexte sanitaire peu favorable aux déplacements au premier semestre, ces multiples initiatives ont permis au réseau PALM BUS retrouver un niveau de fréquentation aussi fort qu'en 2019.

**Ainsi, 11 015 860 voyages ont été recensés en 2022 sur le réseau, soit + 0,4% par rapport à l'année 2019.**

## 2. Favoriser les mobilités douces avec PALM VELO

Le développement de la politique cyclable s'est traduit par **une augmentation de 30 unités de la flotte de PALM VELO en septembre 2022**. Ce sont ainsi 80 vélos électriques qui sont proposés à la location des résidents et salariés de l'agglomération.

Par ailleurs, **2 abris vélos supplémentaires** ont renforcé les 3 équipements déjà implantés : en février sur le parking des fades au Cannet, et en septembre sur le nouveau pôle de la Bastide Rouge à Cannes.



Chaque abri propose 12 emplacements, pour vélos électrique ou mécanique. Ces abris sont accessibles 24h/24 et 7j/7 par un accès par badge. Ceux-ci sont disponibles à la location en souscrivant un abonnement mensuel et renouvelable.

## 3. Encourager le covoiturage avec KLAXIT

L'agglomération Cannes Lérins **s'est engagée en février 2022 dans une politique innovante et ambitieuse sur le territoire en soutenant le développement du covoiturage**, notamment pour les trajets domicile-travail, avec une expérimentation sur l'application de covoiturage KLAXIT.

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application KLAXIT et ayant pour point de départ ou d'arrivée l'une des 5 communes de la Communauté d'agglomération sont subventionnés.

**Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque passager transporté** (en fonction de la distance parcourue).

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, il suffit de s'inscrire sur l'application de covoiturage KLAXIT qui permet la mise en relation entre passagers et conducteurs.



**Fin 2022, 8 000 trajets ont été réalisés avec ce dispositif et on comptait 1 100 covoitureurs réguliers.**

#### 4. Le projet Cannes Lérins H2

Le projet poursuit son avancée avec l'arrivée de 2 nouveaux actionnaires :

- La Caisse des Dépôts et Consignations à la hauteur de 21%
- SEM06 à la hauteur de 4%

Pour rappel, la CACPL participe à ce projet à la hauteur de 25% et la société Hynamics pour 51%.

De plus, une subvention complémentaire a été attribuée au niveau européen dont le montant correspond à 20% de l'équipement de production (subvention SAFE).

Pour rappel, ce projet vise à **doter la CACPL d'une unité de production d'hydrogène sur son propre territoire, dont la capacité de production sera de 800kg/jour dès 2025**. À terme, pour la Régie PALM BUS, 41 bus dont 18 articulés circuleront à l'aide d'hydrogène et seront affectés aux lignes structurantes PALM EXPRESS, 1 et 2 où se concentre 66% de la clientèle quotidienne.

### 5. Construire des parkings-relais et des parkings multimodaux pour favoriser l'intermodalité

Compte tenu de la rareté de grandes emprises foncières disponibles sur le territoire communautaire, la stratégie menée par l'Agglomération Cannes Lérins et ses communes membres consiste à créer une pluralité de parkings-relais, de tailles intermédiaires, le long du tracé de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Ainsi, le parking-relais de la Canardière a d'ores et déjà été construit sur la commune de Mandelieu-La Napoule.

Dans les années à venir, un important maillage de parking-relais complémentaires va être déployé. À titre d'exemple, **le parking-relais Bastide Rouge, dont la première phase a été livrée en juillet 2021, concourt à la structuration d'une offre de mobilité adaptée** à la création de ce Pôle d'attractivité.

Il compte déjà 232 places véhicules légers, 6 places PMR, 8 places pour véhicules électriques (dont 1 PMR électrique), 1 place dédiée aux livraisons, 13 places deux-roues, 4 places de taxis, et un abri-vélo électrique.

Cet ouvrage allie modernité et savoir-faire traditionnel :

**Une spécificité écologique de traitement à la chaux du sol** a permis de réaliser les terrassements de ce parking. Cette technique, ancestrale déjà utilisée par les Romains pour construire leurs routes, a été modernisée et mécanisée depuis. Elle a permis de diviser par deux les évacuations de terre en décharge, en rendant chimiquement le terrain plus compact et moins sensible à l'eau. Cela a évité le transport de 13 000 tonnes de déblais, soit près de 700 camions en moins sur nos chaussées et donc moins d'impact carbone et de dégradations.

Coût des travaux et financement par l'Agglomération : 3,4 M€ TTC.

## IV - Optimiser la gestion des déchets

### 1. Améliorer la performance de la collecte à l'échelle intercommunale

L'Agglomération Cannes Lérins conduit une démarche globale d'optimisation de la collecte des déchets sur son territoire. Celle-ci doit notamment permettre de **repenser le service à l'échelle intercommunale**, de l'adapter en fonction des besoins réels et d'améliorer in fine la qualité du service rendu aux usagers, tout en rationalisant les dépenses de fonctionnement.

Après une longue phase d'analyse du service de collecte, une nouvelle organisation ambitieuse du service de la collecte a été validée par les élus, avec en perspective l'amélioration efficiente et la qualité du service auprès d'usagers exigeants mais tout en conservant la possibilité de l'adapter et de l'améliorer.

La première étape de ce nouveau service a donc débuté le 3 octobre 2022. Après 5 mois de réalisation, plusieurs indicateurs confirment des impacts positifs dont les principaux sont : une augmentation significative des quantités collectées de tri sélectif, une réduction des kilométrages parcourus, une réduction de la gêne à la circulation et une amélioration des taux de remplissage des contenants présentés à la collecte.

Dans un souci constant d'amélioration, des adaptations et évolutions sont en cours d'étude.

**La modernisation de la collecte**, s'appuie également sur la mise en place d'un système d'aide à exploitation qui réunit plusieurs outils performants et innovants.

Ainsi, depuis août 2020, la Direction de la Collecte s'est dotée de différents outils technologiques permettant la géolocalisation et le suivi en temps réel des véhicules associés à des applications métiers, la gestion du mobilier de collecte et la planification des équipes et ce dans une perspective accrue d'amélioration continue du service aux usagers.

L'année 2022 a été marquée par le déploiement avec un usage quotidien des logiciels associés à la géolocalisation et au suivi en temps réel des véhicules : recherche des véhicules par adresse, historique de tournées...

Il convient maintenant de continuer d'accompagner les équipes dans l'utilisation de cette technique innovante et des autres logiciels permettant de gérer et d'assurer la collecte des déchets avec un haut niveau de service, par une éducation permanente à l'usage de ces nouveaux outils.

## 2. Le Pôle métropolitain CAP Azur s'engage dans une démarche commune historique pour une gestion autonome du traitement des déchets

Jeudi 20 octobre 2022, à l'issue du Conseil du Pôle métropolitain CAP Azur, les intercommunalités Cannes Lérins, Sophia Antipolis, Pays de Grasse et Alpes d'Azur ont validé leur volonté forte de mutualiser leur gestion des déchets. Cette décision revêt trois objectifs majeurs : réduire les volumes de déchets, optimiser les équipements existants et installer ceux manquants pour traiter au meilleur coût et partager les ressources à l'échelle du territoire.

Ainsi, cette démarche nouvelle et innovante vise à structurer une **filière autonome complète de traitement et de valorisation des déchets à l'échelle de l'Ouest des Alpes-Maritimes**.

Cette **mutualisation des ressources** pour structurer la filière complète de traitement et de gestion des déchets sur l'ensemble du bassin de vie se concrétisera par l'articulation des équipements déjà existants et la création de nouvelles structures.

Cette volonté d'autonomie en matière de traitement des déchets, construite sur l'anticipation de l'inflation énergétique actuelle et le développement de projets structurants, décarbonés et durables, revêt plusieurs atouts :

- **garantir les meilleurs coûts de gestion des déchets ;**
- **réduire l'impact carbone et environnemental :**
  - en se dotant de techniques de traitement vertueuses et adaptées à chaque flux ;
  - en limitant les transports de ces flux grâce à la proximité des équipements de la filière;
- **produire de l'énergie** (les déchets sont une ressource) pour les besoins des habitants en leur assurant des tarifs stables, et à ce titre inscrire CAP Azur sur le chemin de l'autonomie énergétique ;
- **s'assurer de l'indépendance vis-à-vis des opérateurs privés et publics.**

## 3. Engager des actions de sensibilisation à la gestion des déchets

- **Info-tri, le site entièrement destiné à la gestion des déchets**

En 2021, un travail de fond a été mis en œuvre afin de créer un outil complet voué à informer les administrés des services et opérations misent à leur disposition dans le cadre de la gestion de leurs déchets ou comment faire pour éviter leur production : **[www.canneslerins-infotri.fr](http://www.canneslerins-infotri.fr)**.

En 2022, il s'est vu évoluer avec sa traduction en anglais et avec la mise en ligne d'une page interactive permettant aux usagers de se procurer leur calendrier de collecte personnalisé selon leur adresse de résidence.

Cette fonctionnalité permet aux usagers de faciliter l'information et de mieux communiquer leurs jours et horaires de collecte des déchets ménagers.

- **Sensibilisation des scolaires**

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement réalisée sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires de Cannes Lérins. Pour cette année scolaire 2021-2022, ce sont 3087 élèves de la maternelle au lycée, qui ont été sensibilisés à la prévention des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou au tri sélectif.

**Le programme de sensibilisation, actuellement en cours, sera mené tout au long de l'année scolaire 2022-2023 sur les mêmes thématiques.**



## 4. Favoriser le tri sélectif

L'Agglomération Cannes Lérins mène une démarche active afin de favoriser le tri sélectif. Celle-ci s'articule autour de dispositifs complémentaires destinés à encourager le tri du verre via le dispositif Cliiink, le recyclage de petits appareils électroménagers grâce aux « Relais Tri Mobile », ou encore par la sensibilisation des usagers au travers de manifestations telles que le Jeu Concours « Triage au sort », les challenges « Inter-écoles » ou « Inter-associations ».

- **Triage au sort**

Le jeu-concours « Triage au sort » a pour objectif de sensibiliser le grand public au tri sélectif et au recyclage des emballages ménagers, de manière ludique. Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2022, pour sa 5<sup>ème</sup> édition, les participants ont trié leurs bouteilles en plastique, en y glissant un bulletin de participation, puis ont déposé ces bouteilles dans les différents dispositifs de récupération du tri sélectif (bornes enterrées, bacs jaunes, sacs jaunes). Les gagnants ont été ensuite tirés au sort pour se voir offrir des lots par les partenaires du jeu, qui sont des entreprises installées sur le territoire communautaire. **88 lots ont pu être mis en jeu, grâce aux 56 partenaires de l'opération.**



- **Focus sur le dispositif Cliiink**

Cliiink est un service innovant qui consiste à encourager le tri sélectif des emballages en verre. Pour la première fois, tous les acteurs de la chaîne de tri sont impliqués dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant : à chaque emballage en verre déposé dans une colonne à verre équipée d'un dispositif Cliiink, un point est crédité sur le compte de l'adhérent. Ensuite, l'utilisateur peut échanger ses points contre des bons de réduction auprès d'enseignes locales ou les reverser sous forme de don aux associations.

Depuis son installation au mois de novembre 2018, 100 bornes à verre ont été équipées du dispositif sur le territoire.

A ce jour, le 6<sup>ème</sup> millionième dépôt Cliiink a été franchi, 5 262 usagers sont inscrits et plus de 4 849 souscriptions aux offres commerciales locales ont été réalisées (sport, mode, loisirs, culture,...).

Véritable outil de sensibilisation au tri du verre, du 5 décembre 2022 au 5 janvier 2023 s'est tenu le « Challenge Cliiink inter-écoles de Cannes 2022-2023 » auprès de 8 écoles du territoire. Pour remporter le jeu-concours, les écoles devaient répondre à un double objectif : trier le plus d'emballages en verre et générer un maximum d'inscriptions au challenge (famille, amis et voisins).

The logo for Cliiink, featuring the word "cliiink" in a lowercase, rounded, teal-colored font.A teal-colored chevron-shaped graphic pointing upwards, containing the text "+ 3,31 kg/an/hab".

**+ 3,31 kg/an/hab**

A dark blue chevron-shaped graphic pointing upwards, containing the text "+ 524 tonnes de tri supplémentaire".

**+ 524 tonnes**  
de tri  
supplémentaire

A teal-colored chevron-shaped graphic pointing upwards, containing the text "13% de verre supplémentaire collecté sur le territoire".

**13%**  
de verre supplémentaire  
collecté sur le territoire

### • Relais Tri Mobile : la déchèterie ira à vous !

La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins agit pour l'environnement et simplifie le geste de tri, en mettant à disposition sur son territoire le Relais Tri Mobile ; un service ponctuel de proximité de collecte des petits encombrants et déchets dangereux. Depuis son lancement en février 2020, plus de 39 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux ont été collectés grâce à ce dispositif.

### • La redevance spéciale

L'Agglomération Cannes Lérins, poursuit le déploiement de la Redevance Spéciale instauré par la ville de Cannes en 2016 sur l'ensemble de son territoire afin de se conformer à la réglementation en matière de collecte des déchets.

Le tarif de la Redevance Spéciale est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif, les tarifs des emballages recyclables et du verre sont notamment moins élevés que ceux des Ordures Ménagères.

La redevance est ainsi calculée en fonction du nombre de conteneurs loués et du volume de déchets présenté à la collecte. Le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de l'année N-1 (T.E.O.M.) est déduit du montant de la Redevance Spéciale.

Cette taxe a pour but de raisonner les producteurs sur les quantités de déchets produits et les amener vers une démarche plus vertueuse et plus respectueuse du traitement de ceux-ci par nature de déchets.

Depuis 2019, cette redevance est étendue à l'ensemble du territoire communautaire.

En 2022, la CACPL compte 105 contrats annuels répartis comme suit :

- 91 sur la commune de Cannes,
- 5 sur la commune du Cannet,
- 4 sur la commune de Mandelieu-La Napoule,
- 5 sur la commune de Mougins,

**La redevance spéciale a permis de générer plus d'1,5 million d'euros de recettes à l'Agglomération.**

### • Expérimenter la collecte des Biodéchets

30 ménages cannois ont participé à une expérimentation consistant à réaliser le tri de leurs déchets alimentaires, dans le cadre d'un projet européen conduit par Nomadéis. Ils ont ainsi pu les déposer dans 2 bornes situées dans le quartier du Petit Juas à Cannes.

Près de 2 tonnes ont pu être collectées en 2022. Fort de ce succès, le dispositif est ouvert dorénavant à tous les habitants sur inscription.

**Renseignements sur [canneslerins-infotri.fr](https://canneslerins-infotri.fr)**



### 4. S'engager en faveur de la valorisation et de la prévention de nos déchets

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

#### • Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Dans la continuité des actions communes initiées et afin d'optimiser leur engagement en faveur de la prévention déchets, les 6 entités du Pôle Métropolitain CAP AZUR (4 intercommunalités et 2 syndicats de traitement) ont signé un groupement de commandes pour la réalisation de leurs Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le PLPDMA répond à une obligation réglementaire et a pour objet de coordonner l'ensemble des actions de prévention entreprises par la collectivité en vue d'assurer la réalisation des objectifs de réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic déchet initial.

Ce dernier a pour objectif de suivre et d'améliorer le potentiel de réduction des déchets des actions de prévention déchets. La CACPL a officialisé l'ouverture de ce chantier le 20 juin 2022 en rassemblant l'ensemble de sa CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi). Une fois le projet de programme finalisé, il sera soumis à la consultation et à l'avis du grand public.

## • « Objectif Zéro Déchet »

Organisée en partenariat avec le syndicat de traitement des déchets SMED, cette opération est lancée pour une 5<sup>ème</sup> année consécutive auprès de **103 familles cannoises**. L'aventure a débuté le 27 septembre 2022 et durera jusqu'au mois d'avril 2023. À l'issue de l'opération, les quantités de déchets évités seront évaluées par les familles inscrites et présentées à l'ensemble des participants lors d'une réunion de clôture.

L'édition précédente a enregistré l'une des plus importantes baisses de production de déchets en permettant aux 102 familles inscrites sur l'ensemble du territoire de diminuer leurs quantités d'ordures ménagères de 23% et de tri sélectif de 38%.

Sur les communes du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, le syndicat de traitement des déchets UNIVALOM propose désormais un programme unique d'ateliers gratuits et ouverts à tous. Celui-ci permet aux familles d'aborder le zéro déchet avec des thématiques diversifiées (maison, couture, jardin, bricolage, réparation, enfant, cosmétique, économies...) et rend plus d'ateliers accessibles avec les événements en visioconférence.



## • Le compostage

**Promouvoir le compostage** : lors de la semaine du compostage qui s'est tenu du 26 mars au 10 avril 2022, le pôle métropolitain CAP AZUR a organisé la distribution gratuite de compost sur les déchèteries de Cannes et Le Cannet, ouverte à tous les porteurs d'une carte de déchèterie.

Aussi, depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage, et aux copropriétés, établissements scolaires, associations et professionnels sous réserve de la signature d'une convention de compostage.

Enfin, la CACPL dispose d'une équipe de guides composteurs pour accompagner les usagers dans cette démarche vertueuse.



### • Le Troc de Lérins

En 2022, le Troc de Lérins change de visage en s'associant à la plateforme INDIGO et sera dédiée aux dons et à l'échange de services 100% gratuit. Le Troc de Lérins by INDIGO constitue un espace d'échange où les utilisateurs peuvent proposer ou demander gratuitement des objets et des services. La géolocalisation des annonces permet la mise en place de ce réseau d'entraide à l'échelle locale.



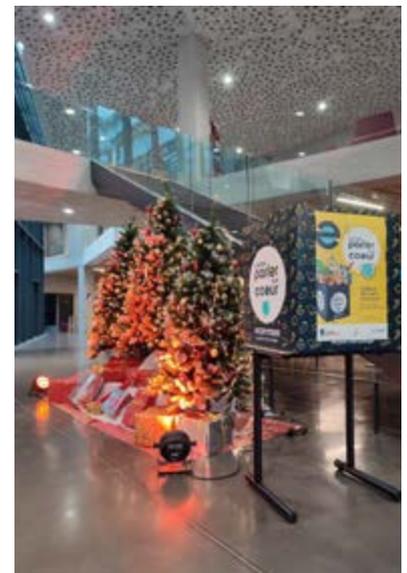
La plateforme est disponible sur tablette et smartphone en téléchargeant l'application «INDIGO» ou en se connectant sur le site **[www.letrocdelelins.fr](http://www.letrocdelelins.fr)**.

Vous pouvez dès à présent consulter les annonces près de chez vous. La création d'un compte prendra quelques secondes si vous souhaitez récupérer un bien, répondre à un besoin, ou proposer vous-même une annonce à la communauté. Tout est gratuit sur Le Troc de Lérins.

### • La collecte de jouets

Durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, l'Agglomération Cannes Lérins a organisé pour la quatrième année consécutive sa grande collecte de jouets d'occasions. L'opération « Laisse parler ton cœur » est organisée en partenariat avec Ecosystem et Emmaüs sur les cinq communes de l'Agglomération. L'affluence est grandissante d'année en année.

En 2022, après 15 jours de collecte, 179 m<sup>3</sup> de jouets ont été collectés. Cette performance représente une évolution de 142% par rapport à l'année 2021.



## V - Encourager la rénovation énergétique des bâtiments

### 1. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Les difficultés suivantes ont été mises en évidence sur le territoire Cannes Lérins :

- besoin d'adaptation du parc existant aux populations vieillissantes et en perte d'autonomie ;
- présence de quelques situations d'habitat indigne sur le territoire ;
- manque de confort thermique des logements ;
- difficulté des ménages à se loger à des coûts raisonnables dans ce secteur très tendu ;
- présence de copropriétés en situation de fragilité.

Dès lors, pour enrayer ces difficultés et soutenir les ménages, l'Agglomération Cannes Lérins a mis en place, par délibération en date du 28 septembre 2018 et en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), ainsi que le Conseil Régional, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Afin d'atteindre l'objectif des 182 logements aidés, des permanences d'information et de conseil à destination des habitants ont été instituées sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2020, première année de l'opération, 389 contacts ont été réalisés et 208 visites pour 78 dossiers financés à ce jour. Sur l'objectif de 72 logements concernant des « travaux énergie », 51 ont été réalisés. Le montant total des travaux réalisés s'élève à 2 565 600 M€ et 1 402 768 € de subventions ont également été appelées auprès des financeurs.

### 2. Programme Opérationnel d'Accompagnement des Copropriétés

**Un Programme Opérationnel d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)** est également déployé sur le territoire communautaire, avec pour objectif de proposer aux copropriétés - identifiées comme fragiles - un diagnostic multicritères et de les accompagner dans la résolution de l'ensemble des problématiques relevées.

## VI - Les actions environnementales du Centre Aquatique Grand Bleu

- **Gestion des emballages des produits utilisés pour le nettoyage du Centre Aquatique Grand Bleu**

La CACPL veille au respect de l'impact environnemental quant à l'utilisation et à la gestion des produits chimiques utilisés par le Centre Aquatique Grand Bleu. A ce titre, **les fournisseurs retenus sont inscrits dans une démarche environnementale forte** et des dispositifs dédiés sont mis en place pour **la collecte et le recyclage de ces produits spécifiques**.

- **Actualisation du règlement intérieur avec inclusion de considérations à caractère environnemental**

Dans le cadre de cette actualisation, certains articles du règlement intérieur du Centre Aquatique Grand Bleu ont été modifiés avec le rajout de mentions visant à inclure des dispositions à caractère environnemental. Une attention toute particulière a été portée sur des dispositions relatives aux **attitudes éco responsables des usagers en matière de gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, ainsi qu'à la réduction de l'empreinte environnementale des associations** utilisatrices de l'équipement sportif.





**PARTIE II**  
**RÉSILIENCE ET PRÉSERVATION**  
**DE NOS RESSOURCES NATURELLES**

### I - Protéger les habitants et les biens contre le risque inondation

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inondations, l'Agglomération Cannes Lérins, en étroite collaboration avec les communes membres, poursuit ses actions de sécurisation du bassin de vie par la réalisation de travaux structurants, le déploiement d'outils d'alerte et d'information ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de sensibilisation dès le plus jeune âge.

Ces dispositifs s'inscrivent dans le Plan de Prévention et de Gestion des Risques Majeurs élaboré depuis 2014 par David Lisnard pour protéger les personnes et les biens, avec notamment, l'élaboration du PAPI, démarche collaborative inédite, menée parallèlement aux actions de sécurisation engagées dès 2015 sur notre territoire, qui a débuté dès 2016 et 2017, avec le dépôt, la signature et la labellisation du PAPI Cannes Lérins d'Intention, puis en octobre 2019 avec le dépôt du PAPI Complet pour instruction par les services de l'État.

Feuille de route prospective dont le montant global des dispositifs est estimé à 145 millions d'euros HT, étalés sur 18 ans, **ce PAPI Cannes Lérins, signé le 14 janvier 2021, a obtenu les avis favorables, sans réserve et unanimes du Comité d'Agrément et de la Commission Mixte Inondation** les 12 juin et 3 juillet 2020 et est régulièrement cité comme outil de planification de référence.

#### **Deux finalités recherchées :**

- Protéger les habitants du bassin de vie et leurs biens ;
- Préserver l'équilibre naturel et la valeur écologique des cours d'eau et vallons.

#### **Des moyens d'action coordonnés et complémentaires :**

- Agir au quotidien pour nettoyer les vallons et les cours d'eau ;
- Réaliser des travaux de réparation et d'aménagements structurants ;
- Expérimenter et mettre en œuvre des solutions innovantes ;
- Sensibiliser et responsabiliser les citoyens.

### 1. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations Cannes Lérins, un outil méthodologique et opérationnel

Depuis 2016, 33,1 millions € ont été investis pour des travaux de réparation post-crue et d'aménagements structurants dont 5 millions € pour l'année 2022.

**Au cours de l'année 2022, de nombreux aménagements ont été réalisés et/ou engagés dont, à titre non exhaustif :**

#### **Cannes :**

- Petite Frayère Cannes Ranguin : recalibrage, confortement des berges, réhabilitation du profil en long et création d'accès 660 000 € TTC ;



- Démolition d'un bien impasse Nouvelle en mai 2022 pour la réalisation d'un bassin d'orage paysager de 4 000 m<sup>3</sup>, travaux lancés en novembre 2022, 540 000 € TTC (à cheval 2022/2023)



- Avenue Lily Pons : Vallon des Gabres – déviation d’une section aérienne du vallon et busage en DN1000 sous l’avenue pour éviter les débordement vers les habitations – 135 000 € TTC



- Vallons urbains : ensemble de travaux de réparation et amélioration des vallons enterrés en milieu urbain dans le cadre de la CAT Nat 2019 - 180 000 € TTC
- Bocca phase 2 : Création de liaisons entre les vallons du Devens et de la Roquebilière - 480000 € TTC
- Boulevard du soleil : Vallon Roquebilière – Création d’un piège à embâcles - 150 000 € TTC

### **Mougins :**

- Vallon du noisetier tranche n°2 : Poursuite du confortement du vallon - 50 000 €
- Vallon du Coudouron : recalibrage du vallon sur 700 mètres - 250 000 € TTC
- Grande Frayère Démolition d’un ponceau en pierre faisant verrou hydraulique - 11 000 € TTC



## Mandelieu-La Napoule :

- Bassin de la Théoulière : SMIAGE - Création d'un bassin de rétention de 12 000 m<sup>3</sup> - 905 000 € TTC



- Protection des copropriétés privées : poursuite et finalisation des travaux de mise en sécurité du bâti. 7,8 M€ TTC



## Le Cannet :

- Petite Frayère Bd Jean Moulin : Démolition d'une passerelle en béton faisant verrou hydraulique - 50 000 € TTC



- Lancement des études pour la création de deux bassins de rétention : La Palestre (3 000 m<sup>3</sup>) et Carimaï (70 000 m<sup>3</sup>)



Bassin de Carimaï

Parallèlement, les opérations d'entretien et de débroussaillage des vallons et cours d'eau se sont poursuivies en 2022. **Plus de 1 105 420 m<sup>2</sup> de vallons et cours d'eau publics ont été débroussaillés et plus de 146 tonnes de macro déchets ont été retirés depuis 2016 sur l'ensemble du bassin intercommunal.** 84 ouvrages (pièges à embâcles, dégrilleurs, désableur etc.) sont contrôlés chaque année, avant et après chaque épisode pluvieux et 67 zones couvertes et entretenues par nos équipes (+8% d'ouvrages et de zones supplémentaires par rapport à 2021).



La mise en œuvre opérationnelle des Déclarations d'Intérêt Général pour l'entretien en domaine privé, une procédure inédite en France initiée en 2018 par l'Agglomération Cannes Lérins a également été pérennisée avec :

- 4 DIG en vigueur dans le cadre d'arrêtés préfectoraux obtenus par l'Agglo Cannes Lérins pour les secteurs : Frayère/Roquebillière, Gabres/Devens, Riou de l'Argentière, Siagne/Béal, Affluents Brague (compétence SMIAGE), Vallons Théouliens et affluents de la Siagne (SMIAGE)
- DIG en cours d'instruction : la Foux et 11 vallons cannois ;
- **8257 courriers envoyés depuis 2018 dans les secteurs soumis à DIG, de rappel aux obligations d'entretien aux propriétaires dont 321 mises en demeure.** A noter que, depuis la mise en œuvre des DIG, l'Agglomération Cannes Lérins est intervenue seulement 8 fois en lieu et place des propriétaires défaillants pour réaliser les travaux d'office en domaine privé (refacturés ensuite aux riverains concernés). Une procédure très dissuasive et efficace puisqu'à la très grande majorité des riverains sensibilisés ont effectué les travaux d'entretien nécessaires, à la suite de ces envois.
- **3358 courriers de rappel des obligations envoyés aux riverains hors secteurs des DIG** (vallons cannois et mandolociens) ;
- **Au total, plus de 11 600 courriers de rappel et de sensibilisation envoyés par l'Agglomération Cannes Lérins pour prévenir et lutter contre le risque inondation en domaine privé. Courriers de rappel envoyés chaque année, au printemps.**

## 2. Informer et prévenir pour protéger les usagers

### **Des diagnostics de vulnérabilité des logements et des entreprises : reconduction de la gratuité du dispositif jusqu'en 2024.**

Depuis 2019, un dispositif d'accompagnement relatif aux diagnostics de vulnérabilité, à destination des logements et des commerces en zones à fort risque d'inondation, est déployé sur l'ensemble du territoire communautaire.

L'Agglomération Cannes Lérins a mandaté exclusivement le bureau d'études « Mayane » afin de proposer un accompagnement personnalisé et une expertise gratuite par des spécialistes du risque.

**Le diagnostic de vulnérabilité proposé est gratuit** et sert à évaluer et identifier, de façon précise et individualisée, les mesures de protection structurelle par bâtiment concerné au cas par cas (travaux, conseils, sensibilisation, information, mise en place de batardeaux, etc.).

À ce jour, 1 061 diagnostics ont été réalisés dont 142 depuis le lancement du dispositif, pour lesquels les travaux ont été réalisés.

Parallèlement, plus de 2 000 élèves de CM1 et CM2 ont été sensibilisés à la gestion des risques depuis 2019 avec notamment, l'organisation d'une centaine d'animations et de sensibilisation au risque en 2021/2022 avec une cinquantaine d'ateliers supplémentaires programmés en 2022/2023.

### **L'Agglo, pilote dans l'alerte des crues éclair**

L'Agglomération Cannes Lérins, chef de file du Projet Européen Risq'Eau dans l'alerte des crues éclair de 2018 à 2020, a mis en place un plan de prévention, dont un des axes d'interventions majeurs est de **renforcer et de systématiser l'alerte**.

Le déploiement dans les cours d'eaux et vallons, d'un réseau de contrôle des hauteurs d'eau, est ainsi réalisé pour permettre l'information, en temps réel, des variations et risques potentiels.

Dans le cadre de ce projet, 105 diagnostics de vulnérabilité au risque inondation de bâtiments privés ont été financés ainsi que la pose d'instruments de mesure et d'alerte sur 7 sites pour la surveillance des cours d'eau.

32 instruments de mesures des cours d'eau ont été installés sur le bassin communautaire depuis 2016. 14 instruments complémentaires ont été posés en 2022.

Pour compléter ce maillage au service de la protection des populations, l'agglomération Cannes Lérins poursuivra en 2023 le déploiement de 31 capteurs HD Rain pour améliorer la connaissance de la pluviométrie (dispositifs innovants mesurant l'impact de l'atmosphère sur la transmission des signaux entre le satellite géostationnaire et la parabole de réception).

Parallèlement, dans le cadre du développement sur le territoire des outils d'alerte et d'information à destination des habitants, nous avons constaté une augmentation de + 104 % de téléchargements de l'application MyPredict (alerte en temps réel) par rapport à 2021 ainsi que plus de 15 000 téléchargements en 2022.



Riou de l'Argentière Mandelieu-La Napoule



Vallon de l'Autel Théoule-sur-Mer



### II - Préserver la qualité de l'air, le climat et lutter contre les nuisances sonores

**En 2021, l'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).** Ce document-cadre de planification territoriale a pour objectifs :

- L'atténuation du changement climatique ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- La maîtrise de la consommation énergétique ;
- L'amélioration de la qualité de l'air.

Le PCAET se déploie à travers plusieurs étapes, avant de parvenir à un document partagé et approuvé :

- **Phase 1** : diagnostic du territoire > Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (2021/2022) ;
- **Phase 2** : élaboration d'une stratégie territoriale et d'un plan d'action (2022-2023) ;
- **Phase 3** : consultation du public et des autorités compétentes (2023) ;
- **Phase 4** : adoption (2023) ;
- **Phase 5** : mise en œuvre.

**Parallèlement, fin 2021 l'Agglomération s'est inscrite dans la labellisation Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE, anciennement Cit'ergie).** Ce label est un outil contractuel, porté par l'ADEME, afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique climatique de la collectivité.

Le label en bref :

- Une démarche volontaire d'amélioration continue et d'efficience de la politique Climat-Air-Energie de la collectivité ;
- Une dynamique transversale qui évalue l'ensemble des compétences de l'Agglo ;
- Un label européen renouvelé tous les 4 ans ;
- Un accompagnement par un Conseiller expert.

**L'Agglomération a d'ores et déjà obtenu 1 étoile en tant que Territoire Engagé Transition Écologique.**

- **Surveillance de la qualité de l'air**

**En 2021, l'Agglomération a adhéré à Atmosud, l'association de surveillance de la qualité de l'air.** Dans ce cadre, plusieurs points de mesures situés sur le territoire ont été inclus dans la campagne littorale conduite durant l'été 2021 par Atmosud. L'association a également engagé un bilan de la qualité de l'air du territoire qui sera achevé en 2022. Les chiffres sur la qualité de l'air des communes de l'Agglomération sont consultables en ligne sur le site d'Atmosud.

- **Plan de Protection de l'Atmosphère**

L'Agglomération Cannes Lérins s'est engagée avec les autres EPCI du département des Alpes-Maritimes dans la révision du **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**. Le PPA est un plan d'action, sous autorité préfectorale, destiné à maintenir ou à ramener les concentrations en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux normes réglementaires (aux valeurs limites annuelles).

**Plusieurs actions d'ores et déjà menées par l'Agglomération sont inscrites dans ce PPA approuvé en juin 2021.** Peuvent être citées notamment la poursuite du développement du BHNS, la création de plusieurs parc-relais de stationnement, la mise en œuvre du Plan Vélo et l'accroissement du réseau WiiiZ pour les IRVE.

- **Lutte contre la pollution sonore**

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 ; relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français ; rendent obligatoire deux outils de lutte contre la pollution sonore pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants ; qui permettent d'établir un diagnostic du niveau sonore moyen sur le territoire, et de l'exposition de la population à ces niveaux sonores.

**Ainsi, en 2020, les Cartes Stratégiques du Bruit et le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) ont été approuvés par l'Agglomération en Conseil Communautaire.**

## III - Préserver nos ressources en eau

### 1. Réutiliser les eaux usées traitées : un dispositif expérimental innovant

L'Agglomération Cannes Lérins est activement engagé depuis 2017 - date de sa prise de compétence « assainissement » dans le projet de **réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts et des usages urbains** (nettoyage des voiries notamment), toujours dans une logique de gestion maîtrisée, circulaire et durable des ressources naturelles défendue de longue date par David Lisnard.

La réutilisation de l'eau traitée par la station d'épuration Aquaviva de l'Agglomération Cannes Lérins - soit 18 millions m<sup>3</sup> d'eau par an - est un projet prioritaire qui permettra que cette ressource ne soit pas rejetée en mer. En dépit des lourdeurs administratives imposées qui ont ralenti les démarches, l'intercommunalité a tout de même pu réaliser, ces dernières années, différentes études permettant notamment de constater que l'utilisation de l'eau usée traitée est compatible avec le nettoyage des voiries et des bennes à ordures ménagères.

**L'intercommunalité a ainsi d'ores et déjà lancé, en octobre 2022, la phase opérationnelle du projet d'irrigation par les eaux usées traitées du Golf « Old Course » de Cannes-Mandelieu, afin que celui soit effectif en 2023.** L'objectif est de réaliser des économies d'eau tout en préservant la qualité du gazon. Cette opération est favorablement accueillie par les professionnels qui pourront poursuivre leurs activités même en période de sécheresse.

Dans cet esprit, l'Agglomération Cannes Lérins travaille de façon pionnière à l'extension de cette solution sur trois autres grands projets :

- le nettoyage des voiries sur les communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule ;
- l'irrigation - à moyen terme - des espaces verts proches de la station d'épuration Aquaviva comme le Stade de Saint-Cassien ainsi que les jardins publics de Mandelieu-La Napoule ;

- l'irrigation - à moyen terme - de l'agriculture en basse vallée de la Siagne, par la création d'un bassin de stockage des eaux traitées ainsi que d'un réseau d'irrigation pour arroser des espaces verts et répondre au besoin agricole.

L'ensemble de ces solutions est envisagé grâce au haut niveau de traitement épuratoire et de la qualité de l'eau traitée de la station Aquaviva - l'une des plus performantes à l'échelle nationale - par le recours à des membranes d'ultrafiltration.

### 2. Entretien et moderniser nos équipements industriels

L'action du SICASIL s'inscrit depuis 2001 dans une politique environnementale forte, au travers de la protection de la ressource en eau et de la réduction des fuites sur le réseau d'eau potable.

**Les économies d'eau constituent une véritable priorité** dans la gestion du service l'eau potable de l'agglomération cannoise, a fortiori au regard de la récurrence de plus en plus précoce dans l'année des épisodes de sécheresse dans notre bassin de vie et de la nécessité de les anticiper par la mise en œuvre d'actions concrètes individuelles et collectives.

**L'année 2022 fut en effet un millésime riche en activités et en défis majeurs à relever dans la gestion de l'état de sécheresse**, qui nous a rappelé le rôle majeur de nos canaux historiques grâce à leur maillage avec la réserve de Saint-Cassien ainsi que la pertinence des investissements consentis dès 2001. En effet, le SICASIL, depuis plus de 20 ans, a engagé une politique offensive **d'investissements de réduction des fuites avec des gains très importants de plus de 3 millions de m<sup>3</sup> d'eau non prélevés et laissés dans le milieu naturel.**

Depuis 2001, ce sont ainsi près de 80 millions d'euros qui ont été investis pour moderniser le réseau et garantir à nos usagers une eau de qualité, 30% moins cher que la moyenne nationale. Avec toujours, l'exigence conjuguée de deux objectifs majeurs : réduire le coût de production et de distribution de l'eau potable sur le périmètre du S.I.C.A.S.I.L. et garantir aux usagers une eau potable de très haute qualité.

**S'agissant de l'année 2022, ce sont plus de 12,9 millions d'euros qui ont été consacrés à la fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'eau potable.**

Peuvent être également cités la réalisation d'aménagements structurants sur le réseau d'eau potable, qui ont permis de faire progresser son rendement de 69% à 85% (et l'indice linéaire de perte est passé de 25 m<sup>3</sup> par km et par jour à 12,9), soit une économie de prélèvement de 4,5 millions m<sup>3</sup> d'eau par an.

La sécheresse qui a frappé notre territoire tout au long de l'année dernière a effectivement permis une prise de conscience collective des enjeux de l'eau et de la nécessaire adaptation au changement climatique.

Bien que 2022 fasse figure de proue en référence de record de déficit pluviométrique, ce millésime n'en sera pas pour autant le dernier. C'est la raison pour laquelle, le SICASIL et la CACPL se sont collectivement engagés dans le déploiement d'alternatives concrètes et innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées, une démarche anticipée, intégrée, cohérente et réfléchie depuis 2014.

500 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable seraient économisés si on passait de 1% à 10% de réutilisation des eaux usées traitées en France au cours des cinq prochaines années, soit l'équivalent de 200 000 piscines olympiques (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau). On estime, en effet, entre 7 et 10 millions de m<sup>3</sup> le volume d'eaux usées traitées qui sont réutilisées en France, là où le potentiel est de 110 à 120 millions de m<sup>3</sup>.

Nous poursuivrons également le travail collaboratif engagé avec l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) sur les impacts du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau.

Parallèlement, dans le cadre des réflexions engagées au sein des assises départementales, une démarche particulièrement dense et constructive a été entreprise via notamment **les ateliers techniques préparatoires qui se sont tenus au cours du dernier semestre 2022.**

Cette démarche inédite et collaborative répond pleinement aux exigences environnementales que nous nous sommes collectivement fixées pour, grâce au partage de connaissances et retours d'expérience, renforcer notre capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique et gagner en anticipation, réactivité et efficacité, dans la gestion de la ressource en eau.

Parallèlement, **nous pérennisons et intensifions les campagnes d'information aux économies d'eau**, et ce, dès le plus jeune âge, la sensibilisation des usagers de l'eau que nous sommes tous demeurant un levier d'intervention prioritaire. A ce titre, près de 700 livrets pédagogiques ont été distribués en milieu scolaire dans le cadre de la sensibilisation à la préservation de l'eau.

Nous avons également rappelé, via des campagnes de communication (bulletins municipaux, sites internet, affichages), en étroite collaboration avec les communes de notre bassin de vie, les bonnes pratiques de consommation d'eau, plus économes et respectueuses des ressources en eau.



## IV - Soutenir le développement de l'agriculture

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), **le Conseil Communautaire a adopté, le 27 septembre 2021, une convention de partenariat entre la société « Mycophyto », la coopérative agricole « Les Petites Fermes d'Azur », et l'Agglomération.**

### 1. Le déploiement d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de Cap Azur

La coopération des agglomérations de Cap Azur sur les PAT présents sur ce vaste territoire s'est déployée, notamment en mettant en commun la réflexion sur plusieurs axes de travail (foncier agricole, logistique agricole, ...) et en organisant le partage des informations stratégiques liées à l'agriculture et l'alimentation.

La problématique de la résilience alimentaire du territoire face aux crises économiques et climatiques qui se conjuguent, s'impose de plus en plus au sein des débats inter PAT. Elle sera fortement présente dans les lignes directrices prévalant dans la construction des plans d'actions des différents PAT, dont celui de l'Agglomération Cannes Lérins.

### 2. Soutenir le développement de l'agriculture

La construction du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'agglomération Cannes Lérins, reconnu « PAT en émergence (niveau 1) » en mai 2021, s'est poursuivi en 2022, avec la réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire du territoire, basé sur un travail bibliographique auprès de nos partenaires institutionnels (Chambre d'agriculture, Conseil Départemental, ADEME...) et un travail de terrain au contact des différents acteurs de la filière (agriculteurs, grossistes, délégataires de contrat de restauration collective, communes...).

Durant le second semestre 2022, 5 groupes de travail ont travaillé sur les enjeux et objectifs fixés, pour commencer à définir les pistes d'actions dans chacune des différentes thématiques : foncier et installation agricole, production agricole et adaptation au changement climatique, valorisation (transformation, logistique, vente), restauration collective et précarité alimentaire.

Au cours du premier trimestre 2023 le travail collaboratif en ateliers (au nombre de 15) aboutira à un plan d'action qui sera validé par le Comité de Pilotage, réunissant les institutions locales et des acteurs de la filière.

Cette première phase du PAT permettra de définir la politique agricole et alimentaire du territoire et les projets qui seront développés de façon opérationnelle durant les 3 prochaines années.

### 3. Soutenir localement des techniques maraîchères résilientes

L'agglomération poursuit l'expérimentation de la « French Method » utilisée par l'école de maraichage « Les Petites Fermes d'Azur », en collaboration avec la société MYCOPHYTO, chargée de réaliser la caractérisation scientifique de la méthode en analysant le potentiel mycorhisiens des sols et en définissant le guide pour les plans de culture.

Ces travaux ont démontré le très bon état préalable des sols et leur fort potentiel mycorhisiens. Un protocole spécifique a été construit, afin de mieux définir les niveaux d'amendement à pratiquer pour maximiser les rendements.

Grâce à ces avancées, l'année 2023 devrait permettre de faire émerger une solution biotechnologique de fertilisation propre aux cultures réalisées par la coopérative « Les Petites Fermes d'Azur ».

Dans un contexte de sécheresse persistante, la combinaison de cette méthode de culture et de cette solution biotechnologique vise à renforcer la résilience des cultures de maraichage au changement climatique et augmenter leur niveau de production, et ainsi à améliorer l'autonomie alimentaire du territoire de l'agglomération.

### V - La mer, une ressource à protéger et à valoriser

L'Agglomération Cannes Lérins et ses communes membres ont poursuivi et renforcé en 2022 leurs actions en matière de protection de la biodiversité marine avec, notamment :

- **Le déploiement de filets macro et micro déchets à la sortie des exutoires des vallons pluviaux** avec la pose de dispositifs. 80 % des déchets en mer proviennent de la terre. Les cours d'eau et les réseaux d'eaux pluviales constituent l'un des principaux vecteurs d'apport des déchets depuis l'intérieur des terres vers le littoral, et ces déchets ont des conséquences très néfastes sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité. **L'Agglomération Cannes Lérins a ainsi fait le choix de les stopper et de les récupérer en amont par la pose de filets de microfiltration des déchets.**

Déployés depuis 2020 de façon pionnière sur notre bassin de vie, ces filets anti-déchets ont d'ores et déjà démontré leur efficacité pour préserver la qualité des eaux de baignade et protéger la Méditerranée.

Plus d'une trentaine de filets de rétention des déchets en sortie de vallons ont été implantés sur le territoire intercommunal dont quatre dispositifs financés et installés par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins. En 2022 ont été ainsi installés par l'Agglomération Cannes Lérins deux dispositifs supplémentaires sur la plage du Suveret à Théoule-sur-Mer et au Port Canto à Cannes.



En parallèle de ces solutions innovantes, la sensibilisation notamment des scolaires et la lutte contre l'incivisme, font aussi partie d'un dispositif global qui vise à éviter que la mer ne soit polluée. Cela s'est notamment traduit par le déploiement depuis 2018 **de 800 plaques signalétiques « Ici commence la mer »**, initiative dupliquée dans plus de 50 communes françaises et européennes, qui permet de réduire en amont les déchets en mer.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, les kiosques de restauration se sont engagés à ne plus utiliser de vaisselle en plastique jetable.



- **la création, en juillet 2022, d'un groupe de travail** composé d'institutionnels, d'associatifs et de scientifiques, consacré à la qualité des milieux marins de notre bassin de vie avec pour objectifs prioritaires :
  - partager les connaissances et les données scientifiques en confiance ;
  - coordonner nos actions ;
  - dégager des moyens opérationnels conséquents et spécifiques ;
  - poursuivre et renforcer l'action de sensibilisation, d'éducation et de responsabilisation ;
  - assurer une action de lobbying pour une évolution pérenne du cadre réglementaire et législatif.



**PARTIE III**  
**COHÉSION SOCIALE ET**  
**DYNAMISME ÉCONOMIQUE**

## I - Déployer des actions aux services des habitants des quartiers prioritaires

### 1. Le Contrat de Ville

Ce programme bénéficie de crédits spécifiques « Politique de la ville » qui proviennent de l'Etat et de l'Agglomération.

**Le programme 2022 a ciblé en priorité l'action de soutien aux femmes, aux familles, aux jeunes et aux enfants.** Il poursuit quatre finalités complémentaires :

- Favoriser l'insertion professionnelle, notamment des jeunes ;
- Renforcer la tranquillité et la sécurité publique ;
- Réduire les inégalités et lutter contre la radicalisation.
- Apporter des réponses concrètes aux habitants des quartiers prioritaires pour faire face aux difficultés socio-économiques ;



### 2. Des actions visant à maintenir et à développer la participation des habitants ont été mises en œuvre :

- Accompagnement des locataires par l'association Compagnons Bâisseurs Provence (en partenariat avec le bailleur Logirem). Favoriser le vivre ensemble dans le quartier et le mieux-être des locataires grâce à la réalisation de travaux en Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA). Quatre ménages ont ainsi été accompagnés, et 11 animations collectives ont été réalisées.
- Création des jardins partagés de Sainte Jeanne : plusieurs familles se sont constituées en association avec l'aide de Logirem (terrain), des associations Atelier du Zéro-six et Compagnons Bâisseurs Provence ; construction de 10 bacs de plantations : 1 par famille participante.



## II - Conduire une opération majeure de rénovation urbaine : « La Nouvelle Frayère »

Le projet de renouvellement urbain de La Frayère va opérer une véritable renaissance de ce quartier politique de la ville, avec la livraison de quatre nouveaux pôles : social et culturel, sports et loisirs, santé et entrepreneurial.

Parmi les faits significatifs de 2022, on peut notamment citer :

- **Démolition du parking Logirem à la Frayère en vue du réaménagement du Chemin de l'école.** *Le 28 février 2022 une partie du parking souterrain du bailleur Logirem-Concorde devenu un lieu de rassemblement et de trafics illicites a été démoli par la ville de Cannes.*
- **70 nouvelles places de stationnements provisoires** en surface ont été aménagées et sécurisées ;
- **Création de 23 stationnements** sur l'avenue des Buissons Ardents.
- **Une deuxième passerelle piétonne a été installée en juillet 2022** (passerelle de l'Azuréenne). *Structure métallique et platelage en latte de bois padouk issu de culture éco-responsable répondant aux impératifs de lutte contre le risque inondation définis par l'Agglomération Cannes Lérins dans le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).*
- L'intercommunalité a débuté **les travaux de déplacement des réseaux d'eaux usées et du renouvellement du collecteur principal du quartier**, jugés trop proches du cours d'eau.



70 nouvelles places de stationnements provisoires



Une deuxième passerelle piétonne

- Désignation des architectes maîtres d'œuvre pour les opérations, fin 2022 début 2023 « **Cœur de Frayère** » et « **Pôle Sport-Santé** ».
  - Ces deux projets ont été soumis en septembre 2022 à un concours de maîtrise d'œuvre afin de choisir **les propositions architecturales les plus respectueuses de l'environnement et de l'identité du quartier**. Ainsi, les principes de conception bioclimatiques ont bien été pris en compte et le traitement architectural des façades garantira le confort d'été.
  - Pour Cœur de Frayère, le projet s'inspire de la démarche **Bâtiments Durables Méditerranéens**.
  - Dans le Bâtiment Sports et Santé, tous les logements ont une orientation nord-sud et sont traversants. Le béton est prédominant mais avec une orientation bas-carbone, et le mode constructif mixte béton/bois pour les logements **permet d'améliorer le bilan carbone**.



Modèle 3D - Vue aérienne du projet « Cœur de Frayère »



Modèle 3D - Vue aérienne du projet « Pôle Sport-Santé »

### III - Agir localement au service de l'emploi

#### 1. L'Agglomération engagée aux côtés des entreprises et des demandeurs d'emploi

Lutter contre le chômage passe nécessairement par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, notamment dans les secteurs en tension (hôtellerie, restauration, services à la personne, etc...).

Dès lors, l'organisation et le soutien de manifestations permettant une mise en relation directe des demandeurs d'emplois et des entreprises qui recrutent a toute sa légitimité sur notre territoire.

- **Ainsi, l'Agglomération Cannes Lérins et ses partenaires ont poursuivi, en 2022, la programmation « Cannes Lérins s'engage pour l'emploi ».** Celle-ci a comptabilisé de nombreuses actions, mobilisant sur l'année plus de 6000 demandeurs d'emplois et de nombreuses entreprises et partenaires institutionnels, associatifs, sur des formats variés (webinaires, forums, jobs café, visites d'entreprise, ateliers de formation, d'emploi, de détection de potentiels, de découverte des métiers, actions de recrutement...).
- **Dans ce cadre, deux salons ont été organisés par la Communauté d'agglomération :**
  - ✓ **Le Carrefour des Métiers**, qui a clôturé le 3 mars la Quinzaine de l'emploi lancée le 19 février 2022. Ce rendez-vous, proposé en lien étroit avec Pôle Emploi, Agence de Cannes, et le syndicat de l'hôtellerie de Cannes et du bassin cannois et celui des restaurateurs, a été orienté sur les métiers particulièrement en tension de l'hôtellerie et de la restauration mais également sur l'événementiel, la vente de luxe et le yachting.



### **Quelques chiffres :**

- 2000 postes à pourvoir ;
- Plus de 2000 visiteurs malgré les contraintes sanitaires toujours en vigueur ;
- 114 exposants avec une majorité d'hôtels et de restaurants recruteurs ;
- Malgré une baisse de fréquentation ressentie par les exposants, plus de la moitié a rencontré plus de 20 personnes et plus de 93 % souhaitent recevoir les candidats reçus.

- ✓ **Le Salon pour l'Emploi, la Formation et les Entreprises**, qui s'est déroulé à Mandelieu - La Napoule le 29 novembre 2022, en co-organisation avec Pôle Emploi.

### **Quelques chiffres :**

- 2000 postes à pouvoir de tous secteurs d'activités, pour tout public en recherche d'emploi, de formation ou de reconversion ;
- Près de 3000 visiteurs comptabilisés, avec un flux constant de 9h à 16h;
- 208 exposants, répartis en 3 villages distincts : village recrutement, village formation, village création d'entreprises ;
- Plus de 95% des exposants souhaitent participer à la prochaine édition et 100% des exposants se disent satisfaits ou très satisfaits de l'accueil ;
- La majorité des exposants a reçu plus de 20 candidats et plus de 80% des exposants se disent satisfaits ou très satisfaits du nombre de personnes rencontrées et de la qualité des profils proposés.

## **2. Les structures d'accompagnement à l'emploi**

La politique menée en faveur de l'emploi s'appuie principalement sur quatre partenaires :

- Pôle Emploi,
- Handy Job 06,
- 1Pacte Emploi qui porte le PLIE,
- la Mission Locale,

(Ces deux dernières étant accompagnées et soutenues financièrement par l'Agglomération.)

- **La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans issus des cinq communes du territoire.**

En 2022, la garantie jeune a été remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). 4 conseillers sont référents de ce dispositif. Le CEJ renforce l'accompagnement et le suivi des jeunes les plus éloignés de l'emploi avec une obligation de 15 à 20h par semaine d'ateliers. Ils perçoivent pendant un an une allocation interstitielle mensuelle de 500€.



La Mission Locale est désormais l'acteur principal de l'obligation de formation des 16-18 ans. Avec le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), elle anime la Plateforme de Soutien Aux Décrocheurs, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en étude, ni en formation, ni en emploi ; l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Dès lors, elle est chargée de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Une conseillère est dédiée à cette action.

**Plus particulièrement, en 2022 :**

- 608 contrats de travail ont été signés ;
- 136 contrats en alternance également signés ;
- 206 jeunes ont accédé à une formation ;
- 400 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement Garantie Jeunes devenue CEJ ;
- 228 jeunes ont bénéficié d'une période de mise en situation professionnelle.

### • Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE, porté par 1PACTE EMPLOI, assure un accueil de proximité avec 12 permanences délocalisées sur le territoire au service des demandeurs d'emploi.

#### Ainsi, en 2022 :

- 864 personnes ont bénéficié de cet accompagnement ;
- Plus de 40% de publics seniors accompagnés, et 60% de publics féminins ;
- 1029 visites d'entreprises du territoire ont permis la signature de 501 contrats de travail ;
- 206 personnes sont sorties du PLIE sur un emploi longue durée ou une création d'entreprise, soit un taux de sorties positives de 55% ;

### • Mise en œuvre des clauses d'insertion

Instaurées par le nouveau Code des marchés publics, celles-ci visent à favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus durablement éloignés de l'emploi (RSA, demandeurs de longue durée, jeunes sans qualification...) en leur réservant des heures de travail.

Pour ce faire, le PLIE propose un accompagnement technique aux donneurs d'ordre publics et aux entreprises soumissionnaires des marchés et suit l'exécution des heures d'insertion réalisées par ce biais. En 2022, **141 364 heures d'insertion ont été réalisées par 350 personnes mises à l'emploi** sur 130 marchés publics concernés.

### • Animation du Label Empl'itude

Il s'agit du 1er label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) territorial. Celui-ci distingue les bonnes pratiques des entreprises en faveur de l'emploi à partir d'un référentiel AFNOR. A ce jour, ce réseau réunit 20 entreprises tous secteurs confondus qui se rassemblent autour du Club Empl'itude afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques.

#### 1PACTEEMPLOI a en outre engagé :

- la mise en place de l'**opération Senior.es Réussite qui a permis l'accompagnement de 60 senior.es**
- la **création du chantier d'insertion 1PACTE SERVICES**

## IV - Cohésion et solidarité

### Des tarifs adaptés à tous dans les bassins du Centre Aquatique Grand Bleu

Afin d'ouvrir ses portes à tous y compris ceux qui n'ont pas les ressources financières nécessaires pour y accéder, **le Centre Aquatique Grand bleu poursuit sa politique sociale à destination des habitants du territoire communautaire et au bénéfice de ses associations.** A ce titre, de nouvelles tarifications ont été adoptées en 2022.

En outre, la CACPL a organisé une nouvelle édition des Jeux de l'Aggl'eau qui a eu lieu en juin 2022 et qui a réuni près de 500 élèves des groupes scolaires du territoire inter-communal.



## V - Développer l'industrie créative et favoriser la fertilisation croisée

L'écosystème Bastide Rouge s'articule autour de :

- **1 campus universitaire de 8145 m<sup>2</sup>** (rappel coût 38,2 M€ d'investissement), labellisé Campus des Métiers et des Qualifications Industries Créatives et culturelles.
  - Près de 1000 étudiants dans 4445 m<sup>2</sup> de locaux mis à la disposition de l'Université Nice Côte d'Azur ;
  - 40 formations tournées vers les nouveaux médias, l'industrie créative et les métiers du cinéma.

**Le nouveau Campus Georges Méliès à Cannes Bastide Rouge a ouvert ses portes en mai 2021** et est désormais l'épicentre des métiers de l'image et de l'écriture.
- **1 label 100 % EAC** entre l'université, la ville, l'Agglomération Cannes Lérins et la DRAC, avec une programmation culturelle pour tous à partir de septembre 2021, l'accueil de résidences d'artistes, des expositions, des ateliers...
- **1 cité d'entreprises** sur 2000 m<sup>2</sup> équipée de studios de captation, post production et projection à destination des professionnels, d'espaces de créativité pouvant accueillir les événements d'entreprises, séminaires... Avec les deux autres sites proches géographiquement, la Pépinière et l'Hôtel d'Entreprises, **Cannes Bastide Rouge regroupe 3700 m<sup>2</sup> d'espaces dédiés aux professionnels.**

Cannes Bastide Rouge abrite, au 31 décembre 2022, 36 start-ups et 4 partenaires comprenant 140 hébergés, dont une grande part en lien avec les industries créatives ;

- **1 résidence étudiante** avec 172 logements en projet ouverte en septembre 2022 ;
- **1 multiplexe cinématographique**, « Cineum Cannes », de 12 salles de cinéma, 2426 fauteuils, un grand écran de 24 mètres de large, un pôle restauration...

DATE DE PUBLICATION : MARS 2023

**Directeur publication** : Michel Tani

**Coordination** : Marie-Agnès Portero

**Impression** : Routage

**Conception** : Fleur Amoyel

**Photographie** : Corinne Giraud & Mairie de Cannes

## AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS

CS 50 044 - 06414 CANNES

**[cannespaysdelerins.fr](http://cannespaysdelerins.fr)**

